

Déclaration d'Andreas au procès de Stammheim

Le 16 juillet 1975

Figurez-vous, beaucoup plus clairement que dans les attaques de petits groupes révolutionnaires — c'est une expérience de l'histoire de l'insurrection qui est transposable — et qui fait ses preuves ici...

c'est dans la réaction de l'Etat et sa dialectique que se marque le mieux l'effondrement de la légitimation du système.

C'est par elle — par les appareils répressifs gonflés et la surdétermination qu'ils expriment — que la tactique de guérilla urbaine se développe, produit son effet.

La « R.A.F. », tout groupe de guérilla urbaine et toute action armée, est conditionnée et légitimée — elle le sait ou l'apprend tôt ou tard — dans la crise du système impérialiste. C'est elle qui fait naître la guérilla — elle qui la rend possible comme expression consciente de la tendance. La réaction ouvertement répressive du système à sa politique est en même temps l'intermédiaire par lequel l'action de groupes numériquement petits reçoit une qualité nouvelle. Par elle, la puissance de la politique révolutionnaire, quand elle s'arme, devient manifeste, et par elle, elle peut devenir un phénomène de masse.

Un niveau de l'entremise par laquelle la guérilla devient efficace, est la répression ouverte, dans laquelle l'Etat impérialiste est obligé d'anticiper de façon ponctuelle la solution fasciste de la crise (qui n'est pas cyclique, et dans laquelle son rôle comme fonction politique du monopole international est absorbé par la stratégie militaire), par le mouvement du capital conçu comme stratégie militaire, selon des conditions d'affrontement que nous cherchons à obtenir ; au grand jour. C'est-à-dire qu'il retrouve à l'intérieur le mécanisme de sa reproduction vers l'extérieur — la guerre — et ceci sous des

formes dans lesquelles son système de légitimation est forcément conduit à se désagréger.

Les stratégies/organisations officielles de la gauche extra-parlementaire légale — et évidemment la gauche dans les partis qui siègent au parlement — sont, dans cette dialectique, bloquées par leur légalisme du côté réactionnaire de la contradiction. Elles s'entêtent à respecter une légalité comme terrain de la politique socialiste (ou se plaignent de sa désagrégation), que l'Etat a si facilement abandonnée parce qu'elle a perdu son objet et sa fonction — la protection des conditions d'exploitation et l'intégration des capitaux nationaux.

L'Etat national capitaliste est un agent politique du processus de monopolisation sous l'hégémonie du capital U.S. — dans les domaines qui sont directement contrôlés par le processus international de concentration du capital et ce, contre les intérêts de la bourgeoisie nationale, et des capitaux fossiles nationaux.

La possibilité d'une « *relative autonomie* » de l'Etat, sur laquelle mise la politique de la social-démocratie à gauche, était conditionnée par la concurrence et les contradictions des capitaux nationaux, ou bien par les phénomènes de non-simultanéité dans le processus de monopolisation. Mais face au monopole international, il n'y a plus du tout d'autonomie de l'Etat national.

Aussi une mobilisation réactionnaire des masses — dont l'opérateur est toujours le nationalisme — est-elle à craindre aujourd'hui dans les métropoles, et elle n'est sûrement pas la forme de transition. Elle ne pourrait que se dresser contre la politique intérieure mondiale du monopole international — la politique extérieure U.S., c'est-à-dire la politique militaire — qui organise les Etats-nationaux capitalistes dans leur rapport inter et intra-étatique. Elle est également invraisemblable dans le cadre des manœuvres tactiques dont il était question, parce qu'elle coupe l'herbe sous le pied de l'opérateur de la stratégie institutionnelle du capital : de la social-démocratie au pouvoir.

Son affaire n'est pas de consolider la domination sociale du capital au moyen d'une forme de domination politique par l'Etat — mais de remplacer la domination sociale sur les travailleurs par un pouvoir politique global sur le travail. Elle est, directement, la transmission du commandement global du monopole international sur le prolétariat national, et ainsi, elle est protagoniste du processus que les travailleurs italiens appellent le « fascisme mondial. »

Parce que la constitution comme diktat des U.S.A. est dé-

jà l'expression de ce processus, et que c'est sur lui que se fonde par exemple le parallélisme des Constitutions des trois contre-Etats, fondés par les U.S.A., pour faire barrage au communisme : la Corée du Sud, le Sud-Vietnam et l'Allemagne fédérale, elle ne peut pas être défendue contre lui ; ce n'est pas non plus en insistant sur les intentions de sa légalité qu'on peut constituer un terrain pour la politique socialiste. Ce dont il peut seulement s'agir pour nous, c'est de comprendre la nécessité de sa négation radicale. Par exemple, en constatant qu'elle a ainsi mis par écrit la contradiction entre prolétariat national et capital U.S. — Parce que c'était son ticket : depuis 1949, pratiquement toutes les guerres déclarées et non déclarées de l'impérialisme U.S. ont été menées légalement à partir de son territoire — à partir d'une légalité qui, dans les deux perspectives de la doctrine militaire réactionnaire qui la conditionnent : « *sécurité intérieure* », et destruction nucléaire grâce à ou contre les armes atomiques de l'armée d'occupation américaine sur son territoire (et ce qui est intéressant ici, c'est que c'est la Constitution qui est fondée sur une doctrine militaire, et non pas la doctrine militaire sur la Constitution), a été, dès le début, fonction de la stratégie américaine et, pour cette raison, n'a jamais pu exprimer autre chose que l'essence de l'impérialisme : la guerre.

Et ce que ces requêtes veulent dire : il n'y a pas de possibilité de mobilisation antifasciste pour mener la politique socialiste (ceci à propos des définitions de la stratégie énoncées dans je ne sais plus quelle discussion que Maihofer a publiée) — qui puisse véhiculer autre chose qu'une morale désemparée et grotesque, si elle ne se réfère pas à l'*illégalité* de la résistance — c'est-à-dire *contre* la légalité de la propriété, qui est le terrain du fascisme.

Déclaration d'Andreas au procès de Stammheim

Le 26 août 1975

Andreas a pu parler en n'étant interrompu que vingt et une fois par Prinzing, parce qu'une délégation d'avocats français assistait au procès. Il analyse ici le déroulement de la procédure à partir de ses contradictions — avec justesse, comme cela s'est avéré sept semaines plus tard.

Avec la ratification évidemment de la troisième Chambre de la Cour fédérale nous sommes exclus.

Le problème de la requête — déposée lors de telle ou telle tentative juridique des avocats de nous défendre, (et entre-temps, de se défendre eux-mêmes, de défendre leur fonction légale et, par là, la ruine qu'est devenue la Constitution) est qu'elle est vouée à l'échec. Que Prinzing ait annoncé sa volonté de rejeter dans les quatre heures la demande de suspension du procès, avant même qu'elle n'ait été fondée, le confirme déjà.

La procédure ne peut pas être légalement arrêtée après avoir été menée de façon illégale depuis cinq ans, ou, comme dit Maihofer¹, de façon « *surlégale* », et précisément pas par la justice, mais comme instrument d'une mobilisation — conçue de façon *militaire* — contre-révolutionnaire de l'exécutif.

J'utiliserai même une citation de Herold, au forum de Hesse² puisqu'il nous a utilisés tant de fois depuis cinq ans ; — par exemple, pour gonfler son appareil — Herold s'interroge sur les causes du terrorisme, en déformant ce concept pour les besoins de la guerre psychologique, en en inversant le sens, comme nous l'avons déjà expliqué ici. En effet,

1. Ministre fédéral de l'Intérieur. Membre du comité de direction du F.O.P.

2. Forum de Hesse : table ronde organisée par les responsables du Land de Hesse, sur différents sujets, à laquelle sont invités des hommes politiques, des journalistes et des experts. Cette fois-ci, le sujet était : « Haute criminalité et terrorisme », où il y eut entre autres une intervention de Herold comme « expert ».